

La FGTB dénonce la mise en cause du contrat social

SOCIAL Le syndicat socialiste dévoilait ce lundi son baromètre socio-économique

- Croissance inférieure à la moyenne européenne, emplois précaires et mal payés, minima sociaux insuffisants...
- La FGTB décerne un mauvais bulletin à la suédoise.

Le Premier ministre Charles Michel (MR) ne manque jamais une occasion de mettre en avant le bon bulletin décerné à la Belgique en juin dernier par l'OCDE, l'Organisation de coopération et de développement économiques. La FGTB est, sur le sujet, d'une opinion contraire. Et elle entend le prouver – avec, à l'appui, son baromètre socio-économique, dont la septième édition annuelle était présentée ce lundi matin.

D'emblée, Robert Verteneuil passe à l'attaque : « *Le contrat social, issu du compromis d'après-guerre, a été démantelé petit à petit par les gouvernements successifs* » – auxquels le PS, rappelons-le, a régulièrement participé. « *Mais le gouvernement Michel accélère le phénomène, avec des conséquences de plus en plus claires pour la population.* »

Pour le secrétaire général de la FGTB, les performances économiques elles-mêmes sont à relativiser. « *Jusqu'en 2014, la croissance belge dépassait la moyenne européenne. Depuis, elle est systématiquement inférieure* », note-t-il, dénonçant l'impact négatif de l'austérité.

Quant aux emplois créés, « *que le gouvernement épingle comme une plume à son chapeau* », ils sont de « *mauvaise qualité* », estime-t-il, citant une toute récente étude de l'Institut de recherche sur le travail et la société (Hiva), de la KU Leuven, selon laquelle « *la moitié des nouveaux emplois en 2015 étaient des emplois temporaires ou des temps partiels* ».

La FGTB s'inquiète également de la part croissante des contrats de un jour dans l'intérim : en 2004, 44 % des contrats intérimaires étaient journaliers ; en 2016, le pourcentage dépasse 60 %.

« *La Belgique est le seul pays de l'UE où le pouvoir d'achat des salariés a baissé en 2016* » R. VERTENEUIL

« *La Belgique est le seul pays de l'Union européenne où le pouvoir d'achat des salariés a baissé en 2016* », assure Robert Verteneuil, sur la base d'une étude de la Confédération européenne des syndicats. La hausse des salaires, estimée à 0,3 %, a été insuffisante pour compenser la hausse des prix. « *Les dirigeants des grandes entreprises, celles reprises dans le Bel 20, l'indice des 20 plus grandes valeurs cotés à la Bourse de Bruxelles, ont vu, pour leur part, leurs rémunérations augmenter de 13 % l'an passé.* »

« *On nous dit que la protection sociale coûte cher ; c'est faux, martèle Robert Verteneuil. En proportion du PIB, les dépenses sociales sont au niveau de la moyenne de la zone euro. Et près de 90 % des "minima sociaux" sont inférieurs au seuil de pauvreté* » – qu'il s'agisse par exemple des allocations d'insertion pour les cohabitants ou de la pension minimum d'un isolé après 40 ans de carrière.

Or, les besoins sont croissants, estime le secrétaire général de la FGTB. Ainsi, « *un nombre croissant de personnes reportent des soins de santé pour raisons financières* ». Près de 250.000 personnes (un peu plus de 2 % de la population) sont dans ce cas, selon Eurostat. Le phénomène touche particulièrement les moins aisés, dans cette catégorie, le pourcentage a quadruplé en dix ans : de 1,6 % en 2006 à 6,8 % en 2015. Et comme le montre l'infographie ci-contre, les femmes sont plus affectées que les hommes. Robert Verteneuil pointe aussi l'insuffisance des pensions qui, sauf pour les 10 % des Belges les plus aisés, ne permettent pas de couvrir les frais d'hébergement en maison de retraite, comme l'indique notre troisième infographie.

« *Voilà le message que ce pays envoie à aux jeunes : vous vivez dans un État qui n'investit pas assez, où la croissance n'est pas suffisante, où de plus en plus d'emplois sont précaires et mal payés, et où les pensions ne sont pas assez élevées.* » ■

D.B.

Evolution du revenu des dirigeants d'entreprises du BEL 20 et des salariés en 2016



+ 13 %



+ 0,3 %

Report des soins de santé pour raison financière chez les 20 % des revenus les plus bas



2006 1,8 %

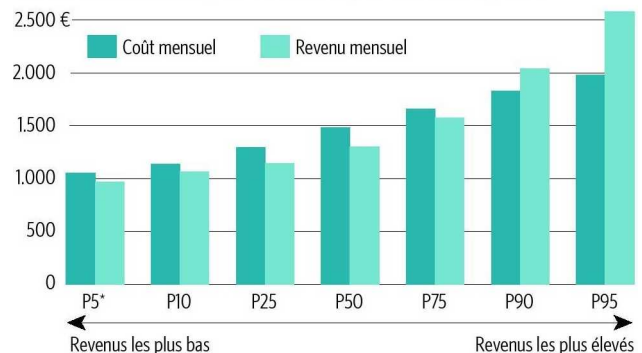
2015 7,4 %



2006 1,3 %

2015 6,1 %

Comparaison du coût mensuel en maison de repos et du revenu disponible des personnes âgées



REVENDICATIONS

« Une politique alternative »

Pour la FGTB, « *d'autres politiques sont possibles* ». Le syndicat socialiste plaide pour des salaires minimums décents, un renforcement de la pension légale à 75 % du salaire moyen, un relèvement des minima sociaux, un rétablissement de l'équi-

libre entre les salaires et le capital, une garantie pour l'emploi des jeunes, un dialogue social fort dans les entreprises et une réduction collective du temps de travail « *avec maintien du salaire et embauches compensatoires afin de trouver une solution pour ceux qui ont trop de travail et ceux qui n'en ont pas.* »

D.B.

Bruxelles « Se préoccuper de la qualité de l'emploi relève de l'exotisme »

ENTRETIEN

Ce mardi se tient le Sommet social bruxellois, le rendez-vous annuel entre le gouvernement et les interlocuteurs sociaux. Le patron de la FGTB Bruxelles, Philippe Van Muylder, en profite pour faire le point sur la situation régionale.

Comment se porte le secteur de l'emploi à Bruxelles ?

Il y a une série de choses qui vont bien, au premier chef le taux de chômage qui diminue. Il y a des exclusions mais le phénomène est réel. Il y a aussi des dossiers qui évoluent bien : la réforme des groupes-cibles, l'ordonnance en matière de lutte contre la discrimination à l'embauche...

Mais il y a un « mais » ?

On a une opinion publique et un monde politique qui sont orientés taux de chômage alors qu'il y a des problèmes chez les personnes qui travaillent. Il y a une hausse du nombre d'intérimaires, de temps partiels subis, des contrats étudiants. Près d'un travailleur bruxellois sur 7 occupe un contrat temporaire (CDD, intérim...). C'est assez important. Enfin, plus de 15.000 personnes dans l'intérim le sont toute l'année avec des contrats d'un jour ! En 2004, c'était 5.047. C'est un phénomène en hausse. Cela fait des années que le fait de se préoccuper de la qualité de l'emploi relève de l'exotisme. Le message donné n'est pas extraordinairement bon : « Si vous avez un emploi, soyez contents. » Ce n'est pas vrai. Prenez le dossier Deliveroo, il y a une précarisation de l'emploi. Cela a des répercussions : le pourcentage de la population vivant sous le seuil du risque de pauvreté est plus élevé à Bruxelles (24-35 %) qu'en Flandre (9-12 %) et en Wallonie (15-21 %).

Que faire ?

Le gouvernement doit investir dans trois types de politiques. En commençant par l'accès au logement, domaine dans lequel on constate une détérioration. En juillet, le parlement bruxellois a adopté, à une majorité assez large, le projet de réforme du bail. C'était une transposition de la loi fédérale, avec des touches intéres-

santes sur la colocation, les logements étudiants, intergénérationnels... Cette ordonnance intégrait une annonce : la création d'un fonds de garantie locative. Selon nos informations, l'arrêté en cours de négociation au gouvernement est trop timide car il n'y a pas de mutualisation, ce

qui permet de prêter à ceux qui ont du mal à payer leur garantie.

Comment lutter contre les emplois précaires que vous dénoncez ?

Nous proposons de mieux les encadrer, notamment au niveau local, producteur d'emplois précaires. Nous souhaitons mettre en place, au niveau communal ou intercommunal, une instance unique de concertation interprofessionnelle remplaçant toutes les autres. Il faut rationaliser la concertation locale. Dans cette instance, on encadrerait de manière paritaire les activités d'emploi du CPAS, de la mission locale, de l'ALE... Cette mesure – qui peut apparaître très bureaucratique – est en fait un contre-feu à la précarisation de l'emploi.

Cela coince au niveau politique sur les allocations familiales.

Le gouvernement bruxellois a du mal à trouver une solution. On lui proposera de faire un petit pas de valse ensemble, pour voir si parler aux interlocuteurs sociaux ne pourrait pas débloquent le dossier. Il y a une méthodologie qui fonctionne bien à Bruxelles, celle des priorités partagées : elle transforme la concertation en travail. Cela pourrait permettre un atterrissage dans un dossier qui concerne au premier chef les interlocuteurs sociaux puisque les allocations familiales sont l'héritage de la Sécurité sociale. On est en retard par rapport aux autres Régions ! Il faut qu'on débloquent la situation !

La crise politique vous inquiète ?

Oui. Un fonctionnement politique normal s'apparente déjà beaucoup à « je te tiens, tu me tiens par la barbichette ». Ici c'est encore pire !

Il faut continuer à travailler. Ce serait calamiteux que tout soit bloqué. ■

Propos recueillis par
ANN-CHARLOTTE BERSIPONT